Introduction

Posturologie: du vertige et du défaut d'aplomb

Il y a des patients qui se plaignent de symptômes subjectifs en relation avec leur position debout au repos. Ils souffrent de douleurs chroniques de leur axe corporel (douleurs du rachis, des membres inférieurs, des pieds) et/ou de sensations vertigineuses, d'instabilité. Il faut alors s'assurer qu'il a été vérifié que leurs symptômes ne sont pas ceux d'une maladie classique. Tous ces patients, partout dans le monde, disent les mêmes choses, avec les mêmes mots. « Bien évidemment, il ne peut s'agir là d'une leçon bien apprise. [1] » L'accord entre tous ces patients, ce consensus intersubjectif, garantit que leurs symptômes subjectifs manifestent un problème objectif de « leur pouvoir de tenir droit debout », comme disait Aristote [2]. Devant de tels patients, l'attitude clinique évidente est d'abord d'observer comment ils tiennent debout d'aplomb [3].

La posturologie introduit donc là une première nouveauté. Elle propose que la rhumatologie, l'orthopédie, la neuro-otologie perçoivent que certains de leurs patients traditionnels puissent être examinés dans l'optique nouvelle d'un trouble fonctionnel du système postural d'aplomb (SPA), ce système dont l'existence était déjà reconnue par les Grecs et que nous avons mis si longtemps à comprendre.

La deuxième nouveauté, dont la posturologie se découvre porteuse, s'inscrit dans la dynamique actuelle de la neurologie vers une prise en compte de l'organisation de la série temporelle des événements au sein des voies et centres du système nerveux [4]. Nous découvrons, en effet, que nous savons modifier cette organisation temporelle et que ces modifications peuvent être bénéfiques.